

## École Marie-Immaculée – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1903 (fondation) – 2010 (regroupement)

Commission scolaire d'origine : Municipalité scolaire de Bromptonville

Adresse : 81 rue du Curé-Larocque

Architecte : Joseph Venne (fondation, 1903) / André Royer (annexe, 1952-54) / Bélanger & Tardif (transformation de la résidence, 1966) / Louis Faucher (réaménagement, 1994) / Louis Faucher (agrandissement-gymnase, 1996)

Entrepreneur général : [?] (fondation, 1903) / Vincent Frères ltée (annexe, 1953-54) / Eugène Marcoux (transformation de la résidence, 1966) / Construction Gaétan Rouillard inc. (réaménagement, 1994) / Sherko Constructions (de l'Estrie) inc. (agrandissement-gymnase, 1996)

Communauté religieuse : Congrégation de Notre-Dame (1903-1965)

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



L'école Marie-Immaculée, 1954. On voit bien la nouvelle annexe à gauche et le bâtiment original au centre. (*La Tribune*, 20 janvier 1954, p. 12)

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**15 février 1902** : le vicaire-général Chalifoux fait ses recommandations au curé J. A.

Laporte de Brompton Falls [période antérieure à Bromptonville] concernant la construction d'une éventuelle école à proximité de l'église ; il insiste particulièrement sur le fait que le cimetière devra d'abord être déménagé et les restes humains exhumés afin que le terrain puisse répondre aux normes du Conseil d'hygiène<sup>1</sup>

**10 novembre 1902** : le curé LaRocque de Brompton Falls demande à la Supérieure

Général de la Congrégation de Notre-Dame, mère Ste-Sabine, de venir établir un couvent dans sa communauté ; la proposition est ainsi décrite : « Messieurs les Commissaires demandent à Votre Communauté de vouloir bien bâtir un couvent au village de Brompton Falls, dans les dix à douze mille piastres (\$10 000.00-\$12 000.00). En retour, ils s'obligeront à lui donner (payer) annuellement la somme de treize cent vingt-cinq piastres (\$1 325.00) pendant vingt ans. Les vingt années écoulées, le couvent restera la propriété pleine et entière de Votre Communauté » ; le montant annuel de 1 325 \$ se divise ainsi : 700 \$ pour la

---

<sup>1</sup> Lettre du Vicaire-général H. O. Chalifoux au curé J. A. Laporte de Brompton Falls, 15 février 1902, Paroisse Sainte-Praxède de Bromptonville, FP48, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

bâtisse, l'ameublement et son entretien et 625 \$ pour les salaires de quatre religieuses<sup>2</sup>

**8 janvier 1903** : la supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, mère Saint-Anaclet, accepte de fonder une maison d'enseignement à Bromptonville<sup>3</sup>

**16 février 1903** : la Fabrique de la paroisse Sainte-Praxède de Bromptonville vend un terrain à la Congrégation de Notre-Dame ; partie ouest du lot no 29-90 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Brompton formant une superficie totale de 46 260 pieds carrés<sup>4</sup> ; l'évêque LaRocque avait autorisé la vente pour la somme nominale de 1 \$, « à la condition que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal utiliseront le dit terrain pour des fins d'instruction et d'éducation »<sup>5</sup>

**7 mars 1903** : les plans de l'école sont approuvés par le Surintendant de l'Instruction publique<sup>6</sup> [plans produits par l'architecte Joseph Venne]

---

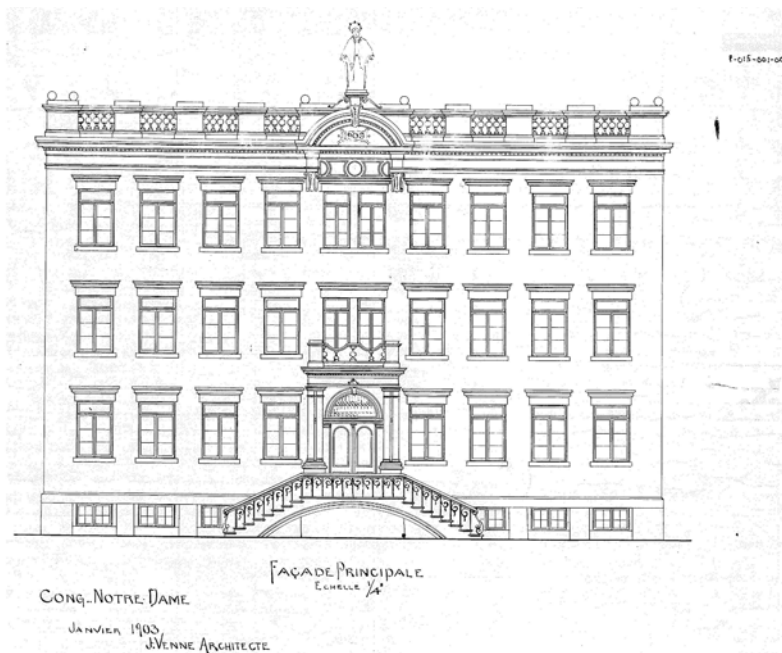
<sup>2</sup> Lettre du curé J. S. LaRocque à mère Ste-Sabine, 10 novembre 1902, Paroisse Sainte-Praxède de Bromptonville, FP48, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

<sup>3</sup> [s.n.], « Le cinquantenaire du couvent de Brompton, en juin prochain », *La Tribune*, 5 février 1953, p. 3.

<sup>4</sup> Vente par la Fabrique de Brompton Falls à la Congrégation des Sœurs, Vraie copie de l'acte notarié original, 16 février 1903, Paroisse Sainte-Praxède de Bromptonville, FP48, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

<sup>5</sup> Procuration de Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, au curé LaRocque de Brompton Falls, 2 mars 1903, Paroisse Sainte-Praxède de Bromptonville, FP48, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

<sup>6</sup> Thérèse Lambert, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame*, vol. XI, 1900-1974, tome 1, Montréal, Congrégation de Notre-Dame de Montréal, 1974, p. 300.



Plan de la façade principale de l'école Marie-Immaculée, mars 1903. (P-015-001-001, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**14 mars 1903** : les contrats de construction sont signés<sup>7</sup>

**2 avril 1903** : les commissaires autorisent « à acheter les propriétés nécessaires pour les classes du couvent » ; par ailleurs, on autorise la signature d'un acte de convention avec M. Albert Ouellette « permettant aux commissaires d'écoles de puiser de l'eau dans son puits pour alimenter le couvent »<sup>8</sup>

**août 1903** : les sœurs Saint-Aimée de Marie et Sainte-Victorine arrivent à Bromptonville pour fonder le couvent<sup>9</sup>

**24 août 1903** : Mgr LaRocque autorise la Supérieure du couvent de Bromptonville, Sœur Aimé de Marie, a accepté quelques pensionnaires dans leur institution, et ce même si l'entente initiale spécifiait que l'école devait être seulement un externat<sup>10</sup>

<sup>7</sup> Thérèse Lambert, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame*, vol. XI, 1900-1974, tome 1, Montréal, Congrégation de Notre-Dame de Montréal, 1974, p. 300.

<sup>8</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 4-5.

<sup>9</sup> [s.n.], « Le cinquantenaire du couvent de Brompton, en juin prochain », *La Tribune*, 5 février 1953, p. 3.

**13 septembre 1903 :** les commissaires adoptent « le règlement des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, tel que soumis ce jour aux commissaires d'écoles et déposé dans les archives de la commissions scolaires [sic] »<sup>11</sup>

**Septembre 1903 :** ouverture de l'école (communément appelé « Couvent de Bromptonville ») ; 15 pensionnaires et 150 externes<sup>12</sup> ; 5 religieuses et 2 institutrices laïques<sup>13</sup>

**1903 à 1905 :** les garçons fréquentent l'école jusqu'à l'ouverture de l'Académie du Sacré-Cœur en 1905<sup>14</sup>

**1908 :** l'inspecteur d'écoles J.-E. Genest LaBarre souligne, dans son rapport annuel, que « l'école des filles du village de Bromptonville construite [...] par les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, en 1903, et dont l'intérieur était resté inachevé, faute de ressources, à été terminée cette année [1908]. [...] Elle a coûté \$13,500 »<sup>15</sup>

**1920 :** 8 religieuses<sup>16</sup>

**1930 :** 9 religieuses<sup>17</sup>

**1936 :** fin du pensionnat privé ; l'ensemble de l'école passe sous la direction de la Municipalité scolaire de Bromptonville<sup>18</sup>

---

<sup>10</sup> Lettre de Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, à Sœur Aimé de Marie, 24 août 1903, Paroisse Sainte-Praxède de Bromptonville, FP48, Chancellerie, « Affaires scolaires », Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

<sup>11</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 6.

<sup>12</sup> Congrégation de Notre-Dame de Bromptonville, *Jubilé d'Or du couvent de Bromptonville, 1903-1953*, juin 1953, p. 2.

<sup>13</sup> Thérèse Lambert, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame*, vol. XI, 1900-1974, tome 1, Montréal, Congrégation de Notre-Dame de Montréal, 1974, p. 300.

<sup>14</sup> Bertrand L. Nadeau, *L'Histoire de Bromptonville*, Windsor, Imprimerie Publidiffusion inc., 1986, p. 106.

<sup>15</sup> *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, pour l'année 1907-08*, Québec, Imprimé par Charles Pageau (Imprimeur du Roi), 1909, p. 43.

<sup>16</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1920.

<sup>17</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1930.

**1940 : 10 religieuses<sup>19</sup>**



La mère supérieure Saint-François devant la façade de l'école Marie-Immaculée, vers 1940. (*Fonds Napoléon Rémillard Jr, Société d'histoire de Sherbrooke, IP339*)

**1950 : 10 religieuses<sup>20</sup>**

**18 août 1952 :** les commissaires autorisent l'achat du Couvent, du terrain, des dépendances, du mobilier, etc., pour la somme totale de 30 000 \$ ; ils conviennent de plus de faire réparer le bâtiment et de faire construire une annexe de douze classes<sup>21</sup>

**21 août 1952 :** les commissaires retiennent les services de l'architecte André Royer pour la construction d'une annexe et la réparation du couvent actuel<sup>22</sup> ; le contrat est confirmé en décembre 1952<sup>23</sup>

---

<sup>18</sup> Congrégation de Notre-Dame de Bromptonville, *Jubilé d'Or du couvent de Bromptonville, 1903-1953*, juin 1953, p. 6.

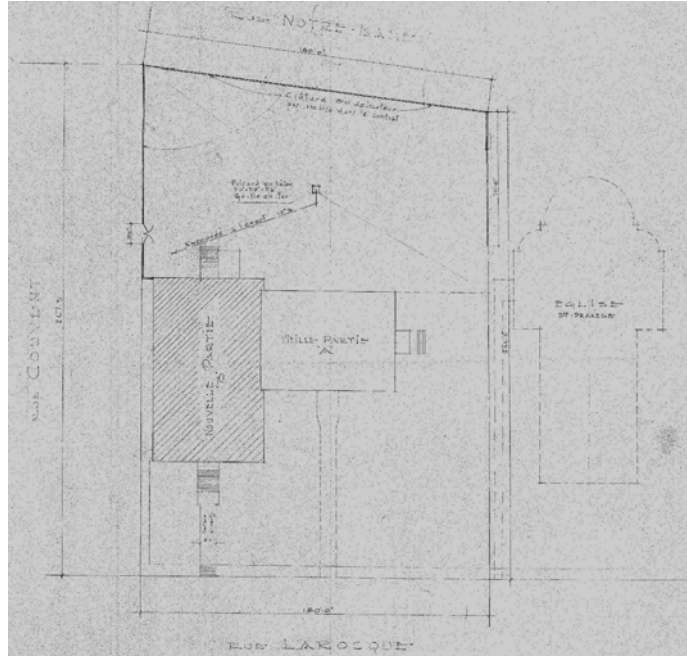
<sup>19</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1940.

<sup>20</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1950.

<sup>21</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 180-181.

<sup>22</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 181-182.

**Janvier 1953** : les plans de la construction de l'annexe sont soumis au gouvernement qui les accepte<sup>24</sup>



Détail du plan d'implantation de l'annexe de l'école Marie-Immaculée, février 1953. (P-015-001-024, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**12 mai 1953** : les commissaires accordent le contrat général pour la construction de l'annexe à Vincent Frères Ltée, pour la somme de 184 700 \$ ; le contrat de plomberie est accordé à Arthur Couture, pour la somme de 40 780 \$<sup>25</sup>

**1954** : 13 religieuses, 310 élèves (220 filles et 90 garçons)<sup>26</sup>

**1957** : 8 religieuses, 340 élèves<sup>27</sup>

<sup>23</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 190 et Thérèse Lambert, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame*, vol. XI, 1900-1974, tome 1, Montréal, Congrégation de Notre-Dame de Montréal, 1974, p. 302.

<sup>24</sup> Congrégation de Notre-Dame de Bromptonville, *Jubilé d'Or du couvent de Bromptonville, 1903-1953*, juin 1953, p. 6.

<sup>25</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 203-204. Voir aussi, [s.n.], « Nouvelle annexe au Couvent Marie-Immaculée de Bromptonville », *La Tribune*, 20 janvier 1954, p. 12.

<sup>26</sup> [s.n.], « Nouvelle annexe au Couvent Marie-Immaculée de Bromptonville », *La Tribune*, 20 janvier 1954, p. 12.

**Mai 1960** : une exposition de travaux manuels et de pièces culinaires se tient à l'école

Marie-Immaculée ; toutes les pièces présentées, dont des plats culinaires, des robes et des foulards, ont été confectionnées par les étudiantes des cours de sciences ménagères<sup>28</sup>

**1960** : 11 religieuses, 385 élèves<sup>29</sup>

**1965** : les sœurs quittent la résidence du couvent ; les cinq religieuses, désormais résidentes de l'École normale de Sherbrooke, voyageront tous les jours à Bromptonville<sup>30</sup>

**14 décembre 1965** : les commissaires demandent l'autorisation au Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour rénover la résidence des religieuses de l'école afin d'en faire des classes supplémentaires ; les commissaires soulignent que ce projet s'inscrit dans leur volonté de centralisation des classes dans les deux principales écoles de la municipalité en vue de la fermeture des quatre dernières écoles de rang<sup>31</sup>

**18 avril 1966** : les commissaires de Bromptonville acceptent les plans de l'architecte Alphonse Bélanger [de la firme Bélanger & Tardif, architectes], concernant la transformation de la résidence de l'école ; le contrat général est accordé à Eugène Marcoux, le 14 juillet 1966, pour la somme de 30 848 \$<sup>32</sup>

---

<sup>27</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1957.

<sup>28</sup> Claude-Lyse Gagnon, « Bromptonville. Forte affluence à l'expo des travaux ménagers », *La Tribune*, 4 mai 1960, p. 32.

<sup>29</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1960.

<sup>30</sup> Bertrand L. Nadeau, *L'Histoire de Bromptonville*, Windsor, Imprimerie Publidiffusion inc., 1986, p. 106.

<sup>31</sup> Livre des délibérations (1959-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 334-335.

<sup>32</sup> Livre des délibérations (1959-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 4, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 354 et 372.



**1967** : départ des dernières religieuses enseignantes<sup>33</sup>

**15 août 1967 (67-4780)** : les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) acceptent « la supervision pédagogique des écoles Marie-Immaculée et l'Académie du Sacré-Cœur de Brompton » pour l'année scolaire 1967-1968<sup>34</sup>

**Septembre 1967** : la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE) maintient des classes de niveau secondaire dans les établissements de Bromptonville (Sacré-Cœur et Marie-Immaculée)<sup>35</sup>

**13 août 1968 (68-5629)** : les commissaires de la CECS acceptent « la supervision pédagogique des écoles Marie-Immaculée et l'Académie du Sacré-Cœur » pour l'année scolaire 1968-1969<sup>36</sup>

**Octobre 1968** : des parents de Bromptonville demandent à la CSRE de songer à regrouper tous les cours du secondaire à l'Académie Sacré-Cœur ; un tel regroupement, espère-t-on, pourra permettre de conserver les classes secondaires à Bromptonville et ce, même après la construction des polyvalentes sherbrookoises<sup>37</sup>

---

<sup>33</sup> Bertrand L. Nadeau, *L'Histoire de Bromptonville*, Windsor, Imprimerie Publidiffusion inc., 1986, p. 106.

<sup>34</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 18.

<sup>35</sup> Yvon Rousseau, « Le problème de la surpopulation réglée au secondaire de Bromptonville », *La Tribune*, 15 septembre 1967, p. 5.

<sup>36</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 153.

<sup>37</sup> Yvon Rousseau, « Des filles au collège de garçons des frères du Sacré-Cœur à Bromptonville », *La Tribune*, 18 octobre 1968, p. 5.

**19 août 1969 (69-6440) :** les commissaires de la CECS acceptent « la supervision pédagogique des écoles Marie-Immaculée et l'Académie du Sacré-Cœur » pour l'année scolaire 1969-1970<sup>38</sup>

**1<sup>er</sup> juillet 1972 :** annexion de la Municipalité scolaire de Bromptonville à la CECS<sup>39</sup>

**11 juillet 1972 (72-8222) :** le Comité exécutif (CE) accorde un contrat mineur de réaménagement et de rénovation de l'école à la firme Fernand Viens, pour la somme de 2 400 \$<sup>40</sup>

**11 juillet 1972 (72-8236 et 72-8237) :** le CE nomme le Frère Benoît Charrette comme principal et Mme Blandine Matteau comme principale-adjointe<sup>41</sup>

**15 août 1972 (72-8247) :** le CE souhaite vendre la résidence de l'école qui n'est plus utilisée depuis le départ des sœurs ; on demande l'autorisation au Ministère de l'Éducation en ce sens<sup>42</sup>

**27 mars 1973 (73-139) :** les commissaires autorisent la vente de la résidence de l'école à Shamrock Construction inc. pour la somme de 21 000 \$, ainsi que de deux terrains : lot 29-2-7-2 à Léo Labbé pour 815 \$ et lot 29-2-7-1 à René Therriault pour 500 \$<sup>43</sup>

---

<sup>38</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 270.

<sup>39</sup> Répertoire du Fonds de la Commission scolaire de Bromptonville (C5), Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 1.

<sup>40</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 2.

<sup>41</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 4.

<sup>42</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 7.

<sup>43</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 31.

**15 août 1973** : la CECS vend les lots 29-2-7-3 et 29-2-146 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Brompton à Paul Filiault [Shamrock Construction inc.] pour la somme de 21 000 \$ (ancienne résidence)<sup>44</sup>

**18 juin 1974 (74-9500)** : le CE nomme le frère Benoît Charrette, jusqu'alors principal de l'école Marie-Immaculée, afin qu'il occupe le même poste à l'Académie du Sacré-Cœur de Bromptonville ; effectif le 1<sup>er</sup> juillet 1974<sup>45</sup>

**27 août 1974 (74-9595)** : le CE autorise l'entente parc-école avec la municipalité de Bromptonville (pour les écoles Marie-Immaculée et Académie du Sacré-Cœur)<sup>46</sup>

**1974-75** : regroupement par cycle des élèves des écoles de Bromptonville ; les enfants de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année iront à l'école Marie-Immaculée, alors que les enfants de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année iront à l'Académie du Sacré-Cœur<sup>47</sup>

**12 septembre 1978 (78-11544)** : le CE autorise la nouvelle entente parc-école avec la municipalité de Bromptonville (pour les écoles Marie-Immaculée et Académie du Sacré-Cœur)<sup>48</sup>

**15 novembre 1983 (CC 83-2406)** : les commissaires autorisent le début des travaux du projet d'aire de jeux à l'école Marie-Immaculée<sup>49</sup>

**26 juin 1984 (CE 84-14005)** : le CE accorde le contrat de construction de l'aire de jeux<sup>50</sup>

---

<sup>44</sup> École Marie-Immaculée – Terrains (Vente), FZ.015.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>45</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 228.

<sup>46</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 246.

<sup>47</sup> Bertrand L. Nadeau, *L'Histoire de Bromptonville*, Windsor, Imprimerie Publidiffusion inc., 1986, p. 106.

<sup>48</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 25 avril 1978 au 4 juillet 1980, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 46.

<sup>49</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 271.

<sup>50</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 68-69.

**25 août 1987 (CE 87-15171) :** le CE décide de ne pas renouveler l'entente parc-école avec la municipalité de Bromptonville, initialement conclue en 1978 (pour les écoles Marie-Immaculée et Académie du Sacré-Cœur) ; la CSCS est cependant disposée à négocier un nouveau protocole d'entente<sup>51</sup>

**1<sup>er</sup> décembre 1987 (CC 87-3659) :** les commissaires conviennent d'installer une cafétéria à l'école afin de permettre de recevoir les nombreux dîneurs<sup>52</sup>

**9 mai 1989 (CE 89-15811) :** le CE accepte le projet d'entente avec la municipalité de Bromptonville relatif à l'utilisation de locaux, mobilier et équipements de la CSCS [les parc-écoles notamment]<sup>53</sup>

**5 juillet 1994 (CE 94-17193) :** le CE retient les services de l'architecte Louis Faucher pour voir aux travaux de rénovation de l'école<sup>54</sup>

**18 octobre 1994 (CE 94-17217) :** le CE accorde le contrat général de réaménagement de l'école à Construction Gaétan Rouillard inc., pour la somme de 145 270 \$<sup>55</sup>

**21 août 1995 (pas de résolution) :** les commissaires font lecture d'une lettre du ministre de l'Éducation autorisant la rénovation de l'école et l'ajout d'un gymnase ; un montant de 640 200 \$ est réservé par le ministre à cet effet<sup>56</sup>

**16 janvier 1996 (CE 96-17354) :** le CE retient les services de la firme Les Consultants Louis Faucher inc. pour voir à l'agrandissement de l'école (gymnase)<sup>57</sup>

---

<sup>51</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 11 août 1987 au 29 août 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 13-14.

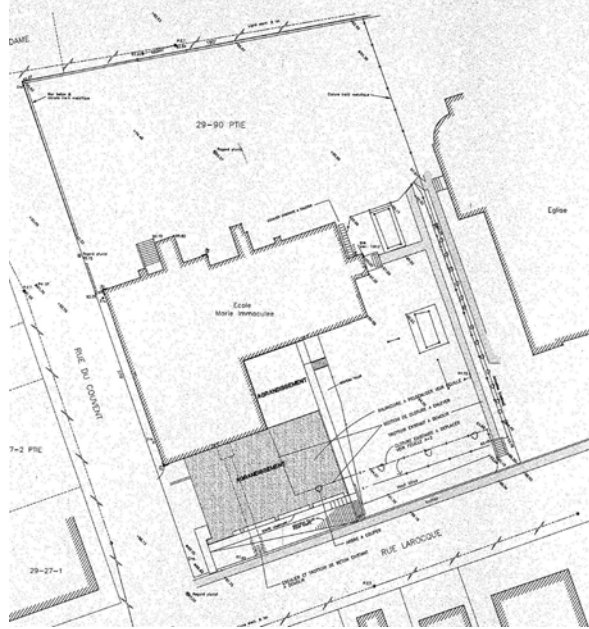
<sup>52</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 août 1987 au 19 décembre 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 50-51.

<sup>53</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 116.

<sup>54</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 27 octobre 1992 au 6 juin 1995, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 172.

<sup>55</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 27 octobre 1992 au 6 juin 1995, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 186.

<sup>56</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 23 janvier 1995 au 9 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 45.



Détail du plan d'implantation du gymnase, avril 1996. (P-015-002-010, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**28 mai 1996 (CE 96-17386) :** le CE accorde le contrat général d'agrandissement de l'école (gymnase) à Sherko Constructions (de l'Estrie) inc., pour la somme de 953 800 \$<sup>58</sup>

**23 septembre 2003 (CC 2003-624) :** les commissaires félicitent les organisateurs des activités soulignant le centenaire de l'école, lors de la journée d'accueil des élèves du 27 août 2003<sup>59</sup>

**12 août 2008 (CE 2008-1271) :** le CE autorise la vente d'une parcelle de terrain de l'école Marie-Immaculée à la Ville de Sherbrooke pour la somme de 1 \$ ;

<sup>57</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 4 juillet 1995 au 2 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 34-35.

<sup>58</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 4 juillet 1995 au 2 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 54.

<sup>59</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 21 août 2001 au 17 février 2004, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 215.

« terrain de 2,6 mètres carrés, formée par les rues du Couvent et du Curé-LaRocque dans l'arrondissement de Bromptonville (partie du lot 3102488) »<sup>60</sup>

**15 décembre 2009 (CC 2009-1445) et 19 janvier 2010 (CC 2010-1455) :** les commissaires décident d'évaluer l'opportunité de regrouper les deux écoles primaires de Bromptonville sous un seul Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2010-2011 ; après consultations, les commissaires conviennent de voir à regrouper les deux écoles pour le 1<sup>er</sup> juillet 2010<sup>61</sup>

**15 juin 2010 (CC 2010-1543) :** les commissaires adoptent le nom d'« École des Deux-Rives » pour la nouvelle école regroupée de Bromptonville, « puisque la rivière St-François traverse l'arrondissement de Bromptonville et que les écoliers qui fréquentent l'école habitent sur l'une ou l'autre de ces rives » ; « la désignation immeuble Académie-du-Sacré-Cœur et Marie-Immaculée sera utilisée, jusqu'à ce qu'une nouvelle désignation soit proposée »<sup>62</sup>

**[Pour la suite de l'histoire, voir la fiche de l'école des « Deux-Rives »]**

---

<sup>60</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 octobre 2005 au 22 septembre 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 237-238.

<sup>61</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 18 août 2009 au 21 février 2012, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 48-49 et 55-56.

<sup>62</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 18 août 2009 au 21 février 2012, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 117-118.